



## Pas le droit aux jours fériés

Par **valerix92**, le **11/05/2009** à **23:18**

Bonjour,

Je suis fonctionnaire à temps complet dans une mairie du 92. Je fais donc 35h/semaine. JE travaille dans une annexe et assume le rôle d'adjoint administratif seule. De ce fait je travaille 8h le lundi, 9h50 le mardi, 8h le mercredi, 8h le jeudi et 3h le samedi 1 samedi sur 2 (soit 70heures en 15 jours) Je prends mon vendredi en récupération car notre chef de service n'accepte pas les heures supplémentaires cumulées. Par contre pendant les vacances scolaires quand le service est en nombre restreint je travaille aussi le vendredi. Ce n'est pas un jour fixé par un contrat, c'est un arrangement qui n'est pas fixe. Le 1er mai et 8 mai je n'ai pas eu le droit à ces jours fériés car "normalement" je pose une récup (mon responsable m'a mise à -14heures. Je trouve que c'est injuste car les jours de fermetures de "ma mairie" sont le samedi après midi et dimanche... Pourriez vous m'éclairer? J'ai envoyé un courrier au directeur des services afin de contester cette décision. A titre d'information, mon service est ouvert du lundi au samedi matin. Attendant votre réponse avec impatience, je vous pris d'agréer mes salutations les meilleures.

Valérie